



BorgWarner finalise l'acquisition de l'activité moteurs électriques pour véhicules légers de Santroll

- *Renforcement attendu du leadership dans le secteur des systèmes de propulsion électrique*
- *Capacités d'intégration verticale complémentaires et leaders sur le marché*

Auburn Hills, Michigan, 1 avril 2022 – BorgWarner Inc. (NYSE : BWA) a annoncé aujourd'hui la finalisation de l'acquisition de Santroll Automotive Components, une scission de l'activité moteurs électriques de Santroll. Cette acquisition devrait renforcer l'intégration verticale, la taille et l'étendue du portefeuille de BorgWarner dans le domaine des moteurs électriques pour véhicules légers, tout en permettant une mise sur le marché plus rapide.

« Nous sommes heureux de finaliser notre acquisition de Santroll et d'accueillir tous les talents de Santroll en Chine au sein de BorgWarner », a déclaré Frédéric Lissalde, Président et CEO de BorgWarner.

Basée à Tianjin, en Chine, Santroll conçoit et fabrique des moteurs électriques à bobinage en épingle à cheveux et à enroulement concentré destinés aux véhicules légers. Santroll fournit sa technologie brevetée aux constructeurs du marché chinois. Avec près de 400 salariés à temps plein, Santroll apporte des moyens de conception d'équipements de fabrication et une expertise éprouvée de l'automatisation qui lui ont permis d'établir des relations commerciales avec de nombreux clients de premier plan en Chine.

A propos de BorgWarner

Depuis plus de 130 ans, BorgWarner, leader mondial, innove avec succès dans le domaine de la mobilité. Avec un portefeuille de produits en constante évolution, nous soutenons la transition mondiale vers l'e-mobilité et contribuons ainsi à la création d'un avenir propre, sain et sûr.

Déclaration prospective : Le communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 qui sont fondées sur les prévisions, attentes, estimations et projections actuelles de la Direction. Ces informations prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « prévoit », « croit », « continue », « pourrait », « conçu », « effet », « estime », « évalue », « s'attend à », « anticipe », « but », « orientation », « initiative », « a l'intention de », « peut », « prévision », « planifie », « potentiel », « prévoit », « prédit », « poursuit », « recherche », « devrait », « cible », « quand », « sera », « serait », et autres termes et expressions similaires. En outre, toutes les déclarations, autres que les rappels de faits historiques, contenues ou intégrées par renvoi dans le communiqué de presse, auxquelles nous nous attendons ou que nous prévoyons qu'elles se produisent ou puissent se produire à l'avenir en rapport avec notre situation financière, notre stratégie commerciale et les mesures pour mettre en œuvre cette stratégie, y compris les changements apportés aux opérations, atouts concurrentiels, objectifs, expansion et croissance de notre activité et de nos opérations, plans, références à un succès futur, et autre sujet de même ordre, sont des informations prospectives. Les estimations comptables, telles que celles décrites sous le titre « Critical Accounting Policies and Estimates » au point 7 de notre Rapport annuel le plus récent déposé sur le Formulaire 10-K dénommé ci-après le « Formulaire 10-K »), sont par nature des informations prospectives. Toutes les informations prospectives reposent sur des hypothèses et analyses que nous avons établies à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, conditions actuelles et évolutions attendues ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés aux circonstances. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance, et les résultats réellement obtenus par l'Entreprise peuvent être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date du communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes dont la plupart sont souvent difficiles à prévoir et généralement indépendants de notre volonté, et peuvent conduire les résultats réels à être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Parmi ces risques et incertitudes figurent entre autres : les ruptures d'approvisionnement qui nous affectent ou qui affectent nos clients, comme la pénurie actuelle de puces à semi-conducteurs qui a affecté les clients des constructeurs ("OEM") et leurs fournisseurs, y compris nous ; la disponibilité et le prix des matières premières ; les défis concurrentiels posés par les concurrents actuels et nouveaux, y compris les clients OE ; les défis liés à l'évolution rapide des technologies, en particulier en ce qui concerne les véhicules électriques, et notre capacité d'innover en conséquence ; les incertitudes quant à l'ampleur et la durée des conséquences liées à la pandémie de COVID-19, dont les nouvelles perturbations de la production ; la difficulté de prévoir la demande de véhicules électriques et la croissance de notre chiffre d'affaires dans ce domaine; la capacité d'identifier des cibles et de réaliser des acquisitions à des conditions acceptables ; l'incapacité de réaliser les avantages attendus des acquisitions en temps voulu, notamment notre récente acquisition d'AKASOL et notre acquisition de Delphi Technologies PLC en 2020 ; la capacité d'identifier les entreprises du portefeuille de combustion appropriées à céder et de réaliser les cessions prévues à des conditions acceptables ; l'incapacité à intégrer rapidement et efficacement les entreprises acquises ; la possibilité d'engagements inconnus ou inestimables en rapport avec les entreprises acquises ; notre dépendance à l'égard de la production de véhicules automobiles et de poids lourds, hautement cyclique et sujette à des perturbations dans les deux cas ; notre dépendance vis-à-vis de nos principaux clients OEM ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; notre dépendance vis-à-vis des systèmes informatiques ; les incertitudes de la conjoncture économique mondiale ; l'issue de procédures judiciaires en cours ou à venir, y compris les litiges relatifs à diverses réclamations ; les modifications ultérieures des dispositions législatives et réglementaires, y compris par exemple des taxes et droits de douane des pays dans lesquels nous intervenons ; les impacts de toute opération future d'acquisition ou de cession potentielle et les autres risques, décrits dans les rapports que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission, l'autorité de contrôle de la Bourse américaine, notamment l'article 1A « Risk Factors » (Facteurs de risque) dans notre dernier formulaire 10-K et/ou notre dernier rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q déposés le plus récemment. Nous ne nous engageons aucunement à actualiser ou annoncer publiquement les mises à jour ou révisions des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse pour refléter un quelconque changement dans nos attentes ou dans les événements, conditions, circonstances ou hypothèses sur lesquels reposent les déclarations.

Contact presse :

Anna Penava

Tél : +49 7141-132-753

E-Mail : mediacontact.eu@borgwarner.com